## **D**ÉLIBÉRATIONS

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réf.: CV/D89

Séance du 24 septembre - Convocation du 18 septembre 2009

Compte rendu affiché le 2 octobre 2009 Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents: M. OLLIVIER, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG,

M. CHRETIN, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-

RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés Mme GLATARD par Mme GOYON, Mme LEBAHAR par Mlle

FERNANDES, Mme RIVE-OLLIVIER par M. BOUREZG, M. VALETTE par M. CHRETIN, M. CLARET par M. OLLIVIER, M. RACHAS par M. BUFFARD, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M.

MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	29
Exprimés	29

Objet: Approbation CEL 2009/2010

La commune de Neuville Sur Saône est engagée dans un **C**ontrat **É**ducatif **L**ocal et dans un **C**ontrat **L**ocal d'**A**ccompagnement à la **S**colarité qui permettent, avec la participation des établissements scolaires et des associations locales, la mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité et d'un ensemble d'activités socioéducatives sur le temps périscolaire pour les enfants de 6 à 16 ans.

Toutes les activités sont encadrées par un professionnel qui anime un petit groupe d'enfants, ce qui facilite les apprentissages et les échanges. Les activités se dérouleront cette année le midi, le mercredi de 9 h 30 à 11 h 25, le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h.

Les projets pour l'année scolaire 2009/2010 ont été validés par le Comité Départemental, le 30 juillet 2009. La participation financière de l'État, à ce titre, s'élève à **14 950** € et celle de la CAFAL devrait avoisiner **7 250** €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Contrat Éducatif Local,
- Vu la présentation du projet 2009/2010
- Accepte le projet des actions à mener durant cette année scolaire 2009/2010.
- Accepte le plan prévisionnel de financement des activités avec une participation de la municipalité de 74 742 €
- Accepte dans ce cadre la participation financière des communes limitrophes (Genay, Curis au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Albigny Sur Saône, Fleurieu, Montanay) et par conséquent la possibilité pour les jeunes de ces communes de s'inscrire dans les ateliers du CEL de Neuville sur Saône au collège Jean Renoir.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et conventions relatifs au bon fonctionnement du dispositif.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville, le 24 septembre 2009 Le Maire, Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 25/09/2009
- Publication ou affichage le 25/09/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 25 septembre 2009 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.